

# Formation lecture de plans, marquage-piquetage, détection électromagnétique des réseaux enterrés

## OBJECTIFS

- connaître la réglementation en vigueur concernant l'opération de "Marquage-Piquetage" conformément à la réglementation en vigueur (*article R 554-27 du Code de l'Environnement*),
- savoir lire les plans en réponse aux DICT ou DT-DICT conjointe,
- savoir interpréter les recommandations de sécurité visant à prévenir les endommagements de réseaux (*Guide Technique fascicule 2 version 3 de 01/2020*),
- savoir gérer les aléas de chantier : arrêt de chantier, constat contradictoire de dommage sur ouvrage,
- connaître les principaux appareils permettant de réaliser de la détection de réseaux enterrés (initiation).

## PROGRAMME

### Contexte réglementaire

- la réforme anti-endommagement des réseaux : pourquoi ? quelles sont les dernières évolutions réglementaires au 01/01/2020 ?
- les différents réseaux enterrés et aériens (*éléments constitutifs, dangerosité, affleurant visible, code couleur concernant le grillage avertisseur, ...*)
- la classe de précision des plans : classe A, B, C
- Investigations Complémentaires (IC), Mesures de Localisations (ML), Opérations de Localisation (OL) : quelles différences ? quels objectifs ?
- lecture du récépissé de DICT - imprimé Cerfa N°14435.03
- la réglementation concernant le contenu des plans en réponse aux DICT ou DT-DICT conjointe
- **l'opération de "marquage-piquetage" et les Opérations de Localisation (OL) :**
  - "qui doit faire quoi ?", quelle est la différence avec le "tracé au sol" ?
  - les chevrons, le marquage des branchements avec affleurants
  - la détection des réseaux enterrés : une opération complémentaire à la lecture des plans, présentation des appareils fournis par OFC TP
  - le compte rendu de "marquage-piquetage", comment le renseigner ?

### La cartographie des réseaux enterrés, la lecture des plans

- les différents formats d'impression d'un plan, l'échelle d'un plan, l'utilisation du kutch, la lecture d'une échelle métrique
- les éléments présents dans le plan et spécifiques à chaque exploitant (*Enedis et Grdf notamment*) : indications des ouvrages spécifiques, la légende des plans, le fond de plan (*fond de plan cadastral, topographique, Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)*)

### Après midi : étude de cas sur le terrain

A partir de plans de réseaux en réponse aux DICT concernant un chantier fictif (*ou réel*), les stagiaires doivent :

- réaliser le "marquage-piquetage" conformément à la réglementation en vigueur sous la supervision du formateur,
- utiliser des outils de détection électromagnétiques fournis par OFC TP (*initiation*),
- établir un procès-verbal de marquage-piquetage.

*La séance se termine par une analyse critique des opérations de "marquage piquetage" réalisées par les différents groupes.*

Dernière mise à jour : 03/2021

## PUBLIC VISÉ

**Collectivités** : ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise, exploitants de réseaux, ...

**Secteur privé** : maîtres d'œuvres (*Bureaux d'Études Technique*), cabinets de géomètres, chefs de chantier - conducteurs de travaux - géomètres des entreprises de Travaux Publics, ...

## PRÉ-REQUIS

Disposer de l'AIPR

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés - Questions / réponses

Vidéos

Documentation technique (*plans de réseaux distribués pour analyse*)

Étude de cas sur le terrain (*opération de "marquage-piquetage"*)

## SUIVI DE L'ACTION

Feuille de présence par demi-journée

Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

## ÉVALUATION & VALIDATION

Test QCM et attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

## DURÉE & HORAIRES

1 journée - 7 heures (*dont une demie journée sur le terrain*)

## CONDITIONS D'ACCES

Sous 2 mois à partir du devis accepté

## CONDITIONS LOGISTIQUES

En INTRA ou dans une salle de réunion accessible aux personnes en situation de handicap **ou A DISTANCE**

## CONDITIONS TARIFAIRES

Entre **200€ et 250€ HT** / stagiaire en fonction du nombre de participants.

Minimum de 4 stagiaires

Maximum de 10 stagiaires